

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-22-1051 du 05/08/2022

Arrêté du 30 juin 2022

ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION D'INSPECTEURS DIVISIONNAIRES DES FINANCES PUBLIQUES, HORS CLASSE,
ET D'INSPECTEURS DIVISIONNAIRES DES FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE

Bureau Affectation, mobilité et carrière des A+ et A

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte affectation d'inspecteurs divisionnaires des Finances publiques, hors classe, et d'inspecteurs divisionnaires des Finances publiques, classe normale.

Date d'application : 01/09/2022

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION D'INSPECTEURS DIVISIONNAIRES DES FINANCES PUBLIQUES, HORS CLASSE, ET D'INSPECTEURS DIVISIONNAIRES DES FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION D'INSPECTEURS DIVISIONNAIRES DES FINANCES PUBLIQUES, HORS CLASSE, ET D'INSPECTEURS DIVISIONNAIRES DES FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE



ARRÊTÉ

portant affectation d'inspecteurs divisionnaires des Finances publiques, hors classe, et d'inspecteurs divisionnaires des Finances publiques, classe normale

LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

- Vu le code général de la fonction publique ;
- Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la Direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la Direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la Direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 2014-507 du 19 mai 2014 modifié relatif aux dispositifs indemnitaires d'accompagnement de la fonction publique ;
- Vu l'arrêté du 17 mai 2019 fixant la liste des opérations de restructuration ouvrant droit au bénéfice de la prime de restructuration de service ;
- Vu l'arrêté du 8 juin 2022 relatif au classement de postes comptables et d'emplois de chef de service comptable à la Direction générale des Finances publiques ;
- Vu l'instruction du bureau SPIB-1B n° 2022/06/5204 du 27 juin 2022 relative au référentiel des structures comptables au 31/12/2022.

ARRÊTE :

Article 1^{er}.- Les inspecteurs divisionnaires des Finances publiques, hors classe, dont les noms suivent sont affectés dans les fonctions ci-dessous désignées, dans les conditions ci-après indiquées :

Nom	Prénom	Matricule SIRHIUS	CSRH	Ancienne affectation	CSRH	Nouvelle affectation	Date affectation	Frais CR*
AVIERINOS	Marie-Elisabeth	000002296741	CSRH 34	DDFIP GARD TS BEUCAIRE	CSRH 34	DDFIP GARD EEMPLOI ADMINISTRATIF	01/09/2022	18§1
BERTRAND	Pierre	000002281532	CSRH 33	DRFIP HAUTE GARONNE TS BLAGNAC	CSRH 33	DRFIP HAUTE GARONNE EMPLOI ADMINISTRATIF	01/09/2022	18§1
BOISSARD	Valérie	000002357602	CSRH 63	DDFIP ALLIER TS MONTLUCON ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS DEPARTEMENTAUX	CSRH 63	DDFIP ALLIER EMPLOI ADMINISTRATIF	01/09/2022	18§1
BRUEL	Patricia	000002286840	CSRH 22	DDFIP MORBIHAN TS HENNEBONT	CSRH 22	DDFIP MORBIHAN EMPLOI ADMINISTRATIF	01/09/2022	18§1
DOMEYNE	Joëlle	000002339158	CSRH 42	DRFIP RHÔNE TS MORNANT	CSRH 42	DRFIP RHÔNE EMPLOI ADMINISTRATIF	01/09/2022	18§1
DOUINE	Corinne	000002372150	CSRH 62	DDFIP HAUTS-DE-SEINE TS GENNEVILLIERS	CSRH 62	DDFIP HAUTS-DE-SEINE EMPLOI ADMINISTRATIF	01/09/2022	18§1
GIRAUD	Françoise	000002375304	CSRH 59	DDFIP VAL-DE-MARNE TS VILLIERS-SUR-MARNE	CSRH 59	DDFIP VAL-DE-MARNE EMPLOI ADMINISTRATIF	01/09/2022	18§1
LEA	Anne	000002345009	CSRH 62	DDFIP HAUTS-DE-SEINE TS BOULOGNE-BILLANCOURT MUNICIPALE	CSRH 62	DDFIP HAUTS-DE-SEINE EMPLOI ADMINISTRATIF	01/09/2022	18§1
MALEYRIE	Dominique	000002374264	CSRH 33	DDFIP HAUTE-VIENNE TS LIMOGES BANLIEUE ET AMENDES	CSRH 33	DDFIP HAUTE-VIENNE EMPLOI ADMINISTRATIF	01/09/2022	18§1
NEVEU	Jean-Pierre	000002366949	CSRH 22	DRFIP LOIRE-ATLANTIQUE SGC NORT-SUR-ERDRE	CSRH 22	DRFIP LOIRE-ATLANTIQUE EMPLOI ADMINISTRATIF	01/09/2022	18§1
PADOVANI	Pierre	000002360154	CSRH 62	DDFIP HAUTS-DE-SEINE TS ASNIERES-SUR-SEINE MUNICIPALE	CSRH 62	DDFIP HAUTS-DE-SEINE EMPLOI ADMINISTRATIF	01/09/2022	18§1

Nom	Prénom	Matricule SIRHIUS	CSRH	Ancienne affectation	CSRH	Nouvelle affectation	Date affectation	Frais CR*
PISTER	Claude	000002351530	CSRH 63	DDFIP ARDECHE TS SAINT-PERAY	CSRH 63	DDFIP ARDECHE EMPLOI ADMINISTRATIF	01/09/2022	18§1
ROC'H	Thierry	000002352139	CSRH 22	DDFIP FINISTERE TS DOUARNENEZ	CSRH 22	DDFIP FINISTERE EMPLOI ADMINISTRATIF	01/09/2022	18§1
SELLIER	Claude	000002345206	CSRH 37	DDFIP NIEVRE TS DECIZE	CSRH 37	DDFIP NIEVRE EMPLOI ADMINISTRATIF	01/09/2022	18§1
SITTER	Ghyslaine	000002368749	CSRH 34	DDFIP VAUCLUSE TS SORGUES	CSRH 34	DDFIP VAUCLUSE EMPLOI ADMINISTRATIF	01/09/2022	18§1
TIVOLI	Annie-Laure	000002377024	CSRH 34	DDFIP VAUCLUSE TS CARPENTRAS	CSRH 34	DDFIP VAUCLUSE EMPLOI ADMINISTRATIF	01/09/2022	18§1
TROUILLOUD	Agnès	000002351181	CSRH 42	DDFIP ISERE TS ECHIROLLES	CSRH 42	DDFIP ISERE EMPLOI ADMINISTRATIF	01/09/2022	18§1
VILAINE	Marie-Christine	000002333268	CSRH 59	DDFIP VAL-DE-MARNE TS NOGENT-SUR-MARNE	CSRH 59	DDFIP VAL-DE-MARNE EMPLOI ADMINISTRATIF	01/09/2022	18§1

Article 2 : Les inspecteurs divisionnaires des Finances publiques, classe normale, dont les noms suivent sont affectés dans les fonctions ci-dessous désignées, dans les conditions ci-après indiquées :

Nom	Prénom	Matricule SIRHIUS	CSRH	Ancienne affectation	CSRH	Nouvelle affectation	Date affectation	Frais CR*
BAZINET	Jean-Philippe	000002339818	CSRH 33	DRFIP GIRONDE TM BELIN-BELIET	CSRH 33	DRFIP GIRONDE EMPLOI ADMINISTRATIF	01/09/2022	18§1
BIGOT	Jean-Christophe	000002334139	CSRH 37	DDFIP INDRE TS ARGENTON-SUR-CREUSE	CSRH 37	DDFIP INDRE EMPLOI ADMINISTRATIF	01/09/2022	18§1
BLEVIN	Chantal	000002353287	CSRH 22	DDFIP CÔTES-D'ARMOR SPL BROONS	CSRH 22	DDFIP CÔTES-D'ARMOR EMPLOI ADMINISTRATIF	01/09/2022	18§1

Nom	Prénom	Matricule SIRHIUS	CSRH	Ancienne affectation	CSRH	Nouvelle affectation	Date affectation	Frais CR*
BOURGEOIS	Fabrice	000002368093	CSRH 33	DDFIP LOT TS LALBENQUE	CSRH 33	DDFIP LOT EMPLOI ADMINISTRATIF	01/09/2022	18§1
BOURGUET	Nathalie	000002356933	CSRH 37	DDFIP DEUX-SEVRES TS PRAHECQ	CSRH 37	DDFIP DEUX-SEVRES EMPLOI ADMINISTRATIF	01/09/2022	18§1
CARLA	Maurice	000002376667	CSRH 33	DDFIP HAUTES-PYRENEES TS LUZ-SAINT-SAUVEUR	CSRH 33	DDFIP HAUTES-PYRENEES EMPLOI ADMINISTRATIF	01/09/2022	18§1
CHOQUET	Martine	000002282462	CSRH 37	DDFIP SARTHE TS SAINT-CALAIS BESSE	CSRH 37	DDFIP SARTHE EMPLOI ADMINISTRATIF	01/09/2022	18§1
DEMANET	Françoise	000002358172	CSRH 22	DDFIP VENDEE TS NOIRMOUTIER-EN-L'ILE	CSRH 22	DDFIP VENDEE EMPLOI ADMINISTRATIF	01/09/2022	18§1
DESMEDT	Nicole	000002366022	CSRH 59	DRFIP NORD TS CONDE-SUR-L'ESCAUT	CSRH 59	DRFIP NORD EMPLOI ADMINISTRATIF	01/09/2022	18§1
LAVIGNE	Chantal	000002299675	CSRH 33	DDFIP LANDES TS MORCENX	CSRH 33	DDFIP LANDES EMPLOI ADMINISTRATIF	01/09/2022	18§1
MALDEREZ	Michel	000002317324	CSRH 59	DRFIP NORD TS CUINCY	CSRH 59	DRFIP NORD EMPLOI ADMINISTRATIF	01/09/2022	18§1
PETIT	Béatrice	000002306135	CSRH 57	DDFIP ARDENNES TS GIVET	CSRH 57	DDFIP ARDENNES EMPLOI ADMINISTRATIF	01/09/2022	18§1
QUERSIN	Nathalie	000002300682	CSRH 59	DRFIP NORD TS ANNOEULLIN	CSRH 59	DRFIP NORD EMPLOI ADMINISTRATIF	01/09/2022	18§1
THIL	Renée	000002284159	CSRH 57	DDFIP MEURTHE-ET-MOSELLE TS NANCY CTRE PSYCHO. DPTAL	CSRH 57	DDFIP MEURTHE-ET-MOSELLE EMPLOI ADMINISTRATIF	01/09/2022	18§1
THOLY	Valérie	000002354918	CSRH 42	DRFIP RHÔNE TS MONTS-DU-LYONNAIS	CSRH 42	DRFIP RHÔNE EMPLOI ADMINISTRATIF	01/09/2022	18§1

* Frais de changement de résidence (sous réserve de la vérification des droits) :

- art.18§1 du décret 90-437 du 28 mai 1990 modifié.

Article 3 : Les dispositions du présent arrêté seront notifiées à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 30 JUIN 2022

POUR LE MINISTRE PAR DÉLÉGATION
L'ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES ADJOINT,
CHEF DU PÔLE MOBILITÉ INTERNE DES A+ ET A,
BUREAU « AFFECTATION, MOBILITÉ ET CARRIÈRE DES A+ ET A »

NICOLAS CARON

Si vous estimez devoir contester cette décision, vous pouvez :

- soit former un recours administratif dans un délai de deux mois à compter de la publication au BOFIP de la décision ;
- soit former un recours contentieux devant la juridiction administrative compétente, dans les conditions fixées aux articles R 421-1 à R 421-7 du code de justice administratif, dans un délai de 2 mois, à compter de la publication au BOFIP de la décision.

En cas de recours contentieux, la juridiction compétente peut être saisie par l'application information "Télérecours citoyens" accessible sur le site internet www.telerecours.fr.

BOFiP

Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Jérôme Fournel

ISSN 2268-0756